



LA NÉGOCIATION A COMMENCÉ

La première réunion s'est tenue le 19 décembre 2014. L'inflation retenue par la direction est de 0,42 % sur les 11 premiers mois de l'année.

Pour rappel l'accord signé l'année dernière avait permis d'obtenir une enveloppe doublée par rapport à l'inflation ⁽¹⁾.

Avant de rentrer dans des propositions chiffrées, la CFDT a réaffirmé les principes qui la guident dans cette négociation :

- ✓ Qu'au moins les $\frac{3}{4}$ de l'enveloppe salariale des Ouvriers/Employés/Maîtrise de qualification soient consacrés aux augmentations générales (AG), sans différenciation selon les filières ;
- ✓ Que la Maîtrise d'encadrement bénéficie elle aussi d'une AG ;
- ✓ Que les Cadres bénéficient d'un « talon ». Ainsi, la CFDT a demandé à connaître le nombre de Cadres exclus de cette mesure en 2014. Notre demande a été étendue à la prime sur objectif (PSO), dont l'enveloppe doit être distribuée en totalité.

La CFDT a également demandé à connaître pour la prochaine réunion la répartition des augmentations individuelles (AI) par filières sur les 3 dernières années.



MESURES COMPLÉMENTAIRES EXPOSÉES PAR LA CFDT

- Prise en compte par l'entreprise de la surcotisation pour les temps partiels, afin de répondre, notamment, aux carrières morcelées des femmes qui n'ont pu travailler à temps plein ;
- La direction est-elle prête à réfléchir à une augmentation de sa participation à la couverture santé ;
- Augmentation des taux d'astreinte (18% et 25%).



PROPOSITIONS DE LA DIRECTION

Catégorie professionnelle	Enveloppes	Répartition des augmentations	
		générales	individuelles
Exécution et Maîtrise de qualification : toutes filières	0,60 %	0,40 %	0,20 %
Maîtrise d'encadrement	0,60 %	Talon de 0,40 %	0,20 %
Cadres I-J-K-L	0,60 %	Talon de 0,40 %	0,20 %



INSUFFISANT !

LES PREMIÈRES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION SONT NETTEMENT INSUFFISANTES. LA CFDT A RÉITÉRÉ SA DEMANDE D'ENVELOPPES QUI AILLENT AU-DELÀ DES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION, AINSI QU'UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE POUR LA MAÎTRISE D'ENCADREMENT. RENDEZ-VOUS DONC À LA PROCHAINE RÉUNION, FIXÉE AU 14 JANVIER 2015.

⁽¹⁾ Enveloppes négociées en 2014 : 1,5% avec une inflation retenue de 0,74%.